



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais d'examens

Question écrite n° 73705

Texte de la question

M. Georges Frêche attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'intérêt d'une prise en charge de la densitométrie osseuse. Il s'agit par cet examen de vérifier la solidité des os au niveau des hanches et du bassin afin de prévenir l'ostéoporose qui touche une femme sur trois après la ménopause. Il est en général prescrit aux femmes en cours de ménopause présentant un profil à risque mais n'est pas remboursé par l'assurance maladie. Il lui demande dans quelle mesure une prise en charge de cet examen peut être envisagée.

Données clés

Auteur : [M. Georges Frêche](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73705

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1220